

## REPUBLIQUE FRANCAISE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE WEITBRUCH****PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du 4 avril 2023**

Le Maire Damien HENRION, Président du C.C.A.S., ouvre la séance à 19h30 en présence des membres suivants du Conseil d'Administration :

Membres délégués du conseil municipal :

- Jean-Claude KREBS, adjoint au maire
- Brigitte RIEHL, conseillère municipale
- Esther MERINO, conseillère municipale

Membres nommés par le maire participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune :

- Gaëlle ROSER
- Susana PIRES
- Brigitte DISS
- Laure BIENFAIT

Absents excusés :

- Brigitte STEINMETZ, adjointe au maire
- Philippe SPITZ, conseiller municipal
- Micheline BLANCK

Absents : néant

Calcul du quorum :  $11 : 2 = 5,5$  arrondi au nombre supérieur : 6

Avec 08 membres présents, le quorum est atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse WEISBECKER, Directrice générale des services,

**Ordre du jour :**

1. Adoption du procès-verbal du 10 janvier 2023
2. Approbation du compte de gestion 2022
3. Adoption du compte administratif 2022
4. Affectation du résultat
5. Vote du budget primitif 2023
6. Demande de secours
7. Fête des séniors 2023
8. Informations et communications

**1 Adoption du procès-verbal de séance du 10 janvier 2023**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 10 janvier 2023 transmis le 31 janvier 2023.

## **2 Approbation du compte de gestion 2022**

Le président donne la parole à Marie-Thérèse WEISBECKER qui soumet le compte de gestion 2022 du Comptable Public qui se solde par un excédent de fonctionnement de 1.571,03 €.

**Le conseil d'administration** après avoir entendu les résultats de 2022,

**Vu** que le compte de gestion 2022 coïncide en tous points avec le compte administratif de la commune,

**DECIDE à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2022.**

## **3 Adoption du compte administratif 2022**

Le président donne la parole à Marie-Thérèse WEISBECKER qui présente les comptes de l'exercice 2022 qui se soldent par un excédent de fonctionnement de 1.571,03 €.

Le président quitte la salle après avoir donné la présidence à Monsieur Jean-Claude KREBS.

Jean-Claude KREBS demande s'il y a des questions complémentaires, comme il n'y en a pas, il fait procéder au vote.

**Le Conseil d'Administration,**

**DECIDE à l'unanimité**

**D'APPROUVER le compte administratif 2022.**

Le président revient dans la salle et reprend la présidence de la séance

## **4 Affectation du résultat**

Le président donne la parole à Marie-Thérèse WEISBECKER qui précise qu'en application de l'instruction budgétaire et comptable M57, il convient de décider de l'affectation de l'excédent de fonctionnement.

**Le conseil d'administration,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2311-5, R 2311-11 et R 2311-12,

Vu l'excédent de fonctionnement de 1.571,03 € constaté au compte administratif 2022 approuvé au point précédent,

**DECIDE à l'unanimité**

**D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement de 1.571,03 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».**

## 5 Vote du budget primitif 2023

Le président donne la parole à Marie-Thérèse WEISBECKER qui soumet le projet du budget primitif 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 16 771,03 €. La section d'investissement est à zéro.

**Le Conseil d'administration** après avoir entendu l'exposé,

**Décide** à l'unanimité

**de voter le budget primitif 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 16 771,03 €.**

## 6 Demande de secours

Marie-Thérèse WEISBECKER présente la demande de secours concernant Mme BOEHM transmise par l'assistante sociale pour une demande de prise en charge de factures d'électricité d'un montant de 267,05 €.

Après délibération, le conseil d'administration,

**DECIDE** à l'unanimité

**D'accorder** un secours qui prend en charge le montant des factures d'électricité soit 267,05 € (à verser directement à ES).

## 7 Fêtes des séniors 2023

La date de la fête des séniors de 2023 est prévue le 10 décembre.

Après délibération, le conseil d'administration,

**DECIDE** à l'unanimité

D'organiser la fête aux conditions suivantes :

### 1. Les personnes invitées :

Sont invités les administrés de plus de 70 ans, les conseillers municipaux, le personnel communal ; les membres du CCAS ; les représentants des cultes ; M. Vincent Thiebaut, député de la 9<sup>ème</sup> circonscription de Haguenau ; Mme Christiane Wolfhugel et M. Etienne Wolff, conseillers départementaux ; Mme Bénédicte Bally, assistante sociale ainsi que l'ensemble des conjoints.

Cette année, seront intégrés les personnes de la classe 1953 soit un total de 508, (à déduire les personnes en maison de retraite).

### 2. Préparation :

#### Samedi 9 décembre 2023 :

- à partir de 9h30 : mise en place des tables et chaises
- à partir de 14h : garnissage des tables et mise en place du décor

#### Dimanche 10 décembre 2023 :

- Présence des personnes aidant l'équipe de la cuisine à partir de 10h30  
Les personnes assurant le service à partir de 11h00 et des invités à partir de 11h30

### 3. Programme de la journée :

- Accueil à 12h15 – discours
- Apéritif (crémant, vin blanc, kir au vin blanc, bière traditionnelle (30 litres), bière de Noël (30 litres), panaché, Picon, Ricard, jus d'orange, coca cola, eau et bretzel-biscuits apéritif
- Repas : *des propositions de menus seront sollicitées à la boucherie charcuterie Fechter*
- Discours du maire
- Dessert
- Café/tisane– digestif – *bredele*

### 4. L'animation musicale :

Elle a été appréciée et comme indiqué lors de la séance du 10 janvier 2023, Mme STEINMETZ est missionnée pour réserver la musique pour l'édition 2023.

### 5. Menu :

Livraison par l'entreprise Fechter, le menu sera déterminé lors de la réunion en octobre prochain.

La commune se charge comme à son habitude de la commande de :

- Pain (baguette kilo) tranché par la boulangerie
- Dessert : en 2022 : gâteau forêt noire sous forme de bûche de Noël, en part individuelle de chez Striegel. *Demander pour 2023 des propositions de dessert chez Eyermann*
- Bredele de Noël (en prévoir plus qu'en 2022)
- Café/tisane + dosettes individuelles de lait
- Vin, digestifs (schnaps-liqueurs)
- Chocolats individuels à disposer dans l'assiette de chacun, on refait idem qu'en 2022 (5 chocolats de chez Eyermann)
- Pas de plateau fromage en 2023

Pour le repas du soir des personnes qui ont participées à l'organisation de la journée, la commune commandera des harengs et des pommes de terre en robe des champs.

### 6. Divers :

Un vestiaire avec ticket sera organisé dans la salle 3.

La commune prévoira :

- Nappes, serviettes, décors de tables
- La commune ne proposera pas le transport des seniors

### 7. Portage de repas à domicile :

Comme par les années précédentes, la livraison de repas à domicile le jour même sera accordée aux personnes empêchées pour raisons médicales.

Selon le nombre de repas à livrer à domicile, deux équipes de distribution seront à prévoir. Il sera demandé à Fechter de préparer les repas à livrer à domicile.

### 8. Distribution de colis/bons d'achat :

Pour les seniors de plus de 80 ans, qui ne sont pas présents à la fête et qui n'ont pas demandé le repas à domicile, le conseil décide d'attribuer :

- **un Colis aux résidents en maison de retraite**

La composition suivante a été retenue, fourni par le magasin Carrefour Express : Sachet décor Noël, des chocolats, des petits gâteaux et des produits d'hygiène corporelle pour une valeur de 20 €.

- **un Bon d'achat d'une valeur de 20 euros à faire valoir dans les magasins suivants :**

Boulangerie Striegel, boulangerie Eyermann, boucherie Fechter, Carrefour express, La Boutique du sommelier, Schott Fruits et légumes, Restaurant au Lion, My Pizzas, Tabac-presse Kost, Coiffure Le Salon, Viviane Coiffure, l'Institut Diamant bleu, l'Institut Laure Esthétique à domicile, l'Institut Le Jardin des Fées, l'Institut le Sens Pur, Elodie Muller Hypno praticienne, Carine Klein Praticienne en hypnose sophrologie et relaxation, Alexandre Solt Hypnothérapeute et coach, Atelier vélo Like ton Bike.

## 8 Informations et communications

Le registre des personnes vulnérables est en cours de constitution.

Le président remercie les membres et lève la séance à 21h20.

Délibérations transmises en Sous-préfecture le 6 avril 2023.

Délibérations mises en ligne sur le site internet le 6 avril 2023.

Le Président,



Damien HENRION

La secrétaire de séance,



Marie-Thérèse WEISBECKER